

Écrit par le 26 novembre 2024

Fontaine-de-Vaucluse: avis favorable pour le programme 'Grand Site de France'



Le programme d'actions 'Grand site' de Fontaine-de-Vaucluse a reçu un avis favorable en [commission supérieure des sites](#), perspectives et paysages. Le site de [Fontaine-de-Vaucluse](#), désormais membre actif du réseau des '[Grands sites de France](#)', pourra ainsi bénéficier de l'expérience des 43 autres membres du réseau en matière de valorisation de sites d'exception et être accompagné dans sa démarche vers l'obtention du label.

Au cœur d'un écrin naturel

Situé au cœur des Monts de Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse est connu pour le mystère de sa résurgence.

Ecrit par le 26 novembre 2024

La Sorgue y prend sa source et jaillit au pied d'une falaise abrupte de 230 m, au creux de la vallée 'Vallis clausa', qui a donné son nom au département. Le gouffre d'où la rivière s'écoule (630 millions de m³ par an), abrite une eau verte émeraude où des générations de scaphandriers et spéléonautes se sont aventurés. Autour du site, la forêt méditerranéenne, la garrigue et la pierre sèche forment un écrin naturel remarquable tandis que la Sorgue accueille une faune et une flore uniques en France.

Gestion durable des paysages et de la fréquentation

Fréquenté depuis l'antiquité, le site de Fontaine-de-Vaucluse accueille aujourd'hui 800 000 visiteurs par an. L'un des principaux enjeux de la démarche portée par la [Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse](#), est de fédérer les acteurs autour d'un projet fondé sur la préservation des paysages mis en péril par cette très forte fréquentation.

Cela passe par la restauration du site afin de lui redonner un aspect plus naturel, une meilleure organisation des cheminements et de l'accessibilité et la valorisation du patrimoine du village et du territoire environnant. L'objectif, c'est l'obtention du label Grand Site de France, décerné par le ministère en charge de l'Environnement qui reconnaît la qualité et la gestion du site, la réhabilitation et la préservation du paysage.

La communauté de communes en chiffres :

- 5 communes réparties en 2 intercommunalités;
- un territoire de projet de 8000ha;
- 24 000 habitants;
- 800 000 de visiteurs par an.

Plus d'informations sur les démarches et les actions en cours en [cliquant ICI](#).

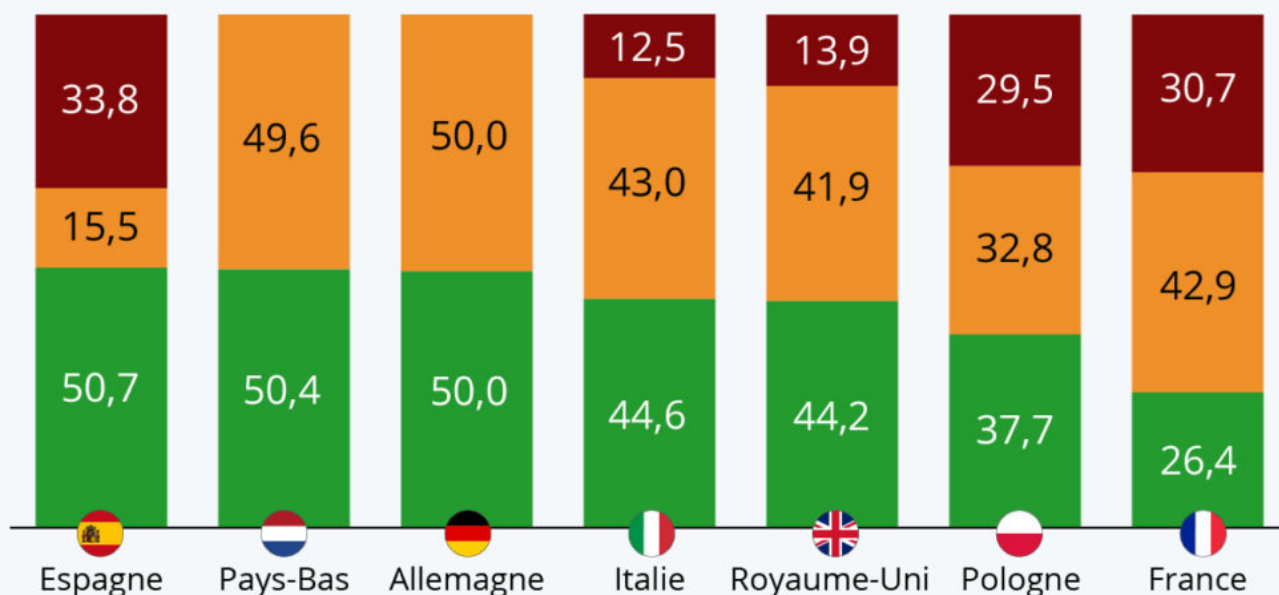
Comment sont gérés les déchets d'emballages plastiques en Europe ?

Ecrit par le 26 novembre 2024

La gestion des déchets plastiques en Europe

Part des déchets d'emballages plastiques selon le mode de traitement dans les pays sélectionnés, en % *

■ Recyclage ■ Valorisation énergétique ■ Décharge



* dernière donnée disponible : 2018.

Source : Plastics Europe



statista

Depuis le 1er janvier 2021, une [contribution nationale](#) sur les déchets d'emballages plastiques non recyclés s'applique dans l'Union européenne. Les revenus générés par cette « taxe plastique », fixée à 0,8 € par kg de déchets d'emballages plastiques non recyclés, visent à faire face aux dépenses liées au plan de relance économique européen, mais également à inciter les États membres au recyclage.

Ecrit par le 26 novembre 2024

Avec près de 35 kg produits par habitant et par an, la France se classe, comme plusieurs pays d'Europe de l'Ouest, parmi ceux qui génèrent le plus de déchets de ce type : Irlande (58 kg), Allemagne (39 kg), Italie (38 kg) ou encore Espagne (35 kg). Mais contrairement à ces pays, l'Hexagone fait aussi partie des [cancres européens du recyclage](#), avec un taux de déchets d'emballages plastiques recyclés inférieur à 30 % en 2018, soit l'un des pires de l'UE (taux moyen de plus de 40 %).

Comme l'indique notre graphique basé sur les [données](#) de Plastics Europe, les déchets non-recyclés en France sont principalement valorisés pour produire de l'énergie (43 % du total), notamment via des procédés d'incinération, alors qu'une grande partie termine sa course en décharge (environ 30 % du total). Dans des pays comme l'Allemagne et les Pays-Bas, modèles européens en la matière, la réglementation est très stricte concernant la mise en décharge et le traitement des déchets d'emballages plastiques se répartit à 50 % entre le recyclage et la valorisation énergétique. Si une meilleure gestion des déchets passe par le développement de ces méthodes de traitement, cela ne doit pas pour autant faire oublier qu'une [réduction des volumes produits](#) est également nécessaire pour limiter l'impact environnemental.

Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Cavaillon : départ du directeur général de Koppert France

Après 7 ans à la tête de [Koppert France](#), [Frédéric Favrot](#) quittera l'entreprise basée à Cavaillon fin avril 2021.

Si ce dernier restera à la disposition de Koppert France et du [groupe Koppert](#) pendant quelques mois à titre de conseil, celui qui a succédé en 2014 à [Michel Allène](#) à la tête de la filiale française du leader mondial néerlandais de la protection biologique des cultures et de la pollinisation naturelle a souhaité « voguer vers d'autres horizon ».

« Je remercie tous les collaborateurs de Koppert France pour leur écoute, leur motivation et leur implication sans faille », déclare le 'futur ex-directeur général' qui a notamment mis en place une nouvelle organisation de la filiale hexagonale en 2 'Business Unit' : 'Horti' et 'Agri'.

« Cette approche spécifique a aidé l'entreprise à diversifier davantage sa gamme de produits et ses biosolutions sur les différents marchés » explique le groupe comptant 27 filiales à travers le monde et dont Koppert France a été la première à se structurer autour de ces 2 Business Unit'.

Ecrit par le 26 novembre 2024

Implanté à Cavaillon depuis 1984

« Depuis que Frédéric Favrot a rejoint le groupe, Koppert France est devenue une entreprise plus organisée et plus professionnelle » rappelle la société fondée en 1967 par Jan Koppert et dont la filiale française a réalisé un chiffre d'affaires de 15M€ l'an dernier. Implantée à Cavaillon depuis 1984, le groupe compte 55 collaborateurs en France : 35 personnes basées au siège cavare et dans son nouvel entrepôt logistique mis en service il y a quelques jours à Plan d'Orgon, ainsi qu'une vingtaine dans ses agences d'Agen, de Nantes et de Villeneuve l'archevêque dans l'Yonne.

Pour sa part, le groupe Koppert regroupe plus de 1 700 salariés pour un chiffre d'affaires monde de 265M€ en 2019.

6 500 clients dans l'Hexagone

En attendant l'arrivée de son nouveau directeur général, c'est [Kris De Smet](#), 'Business Unit Manager Europe', qui assurera l'intérim à la tête de Koppert France.

Pour cela, il pourra compter sur le soutien de l'équipe de direction actuelle composée notamment de [Gisèle Broquier](#) (directrice commerciale Horti), [Damien Facci](#) (directeur commercial Agri), Chrystelle Lavagna (directrice HR et Finance) et [Bruno Fougère](#) (directeur 'supply chain'). Tous mobilisés afin de répondre au mieux aux attentes des 6 500 clients français du groupe.

La ville de Monteux lance un conseil participatif de la transition écologique et citoyenne

Écrit par le 26 novembre 2024



La commune de Monteux a décidé de créer un conseil participatif de la transition écologique et citoyenne. Composé de 54 membres, ce nouvel outil démocratique comprendra notamment des citoyens tirés au sort, des représentants d'associations ou bien encore des membres du conseil municipal des enfants. Leur mission : être les porte-paroles de l'ensemble des Montiliens afin de partager leur vision de la ville au quotidien.

« Avec mon équipe, nous avons cette volonté très forte de proposer une nouvelle démarche de concertation aux Montiliens pour mettre en œuvre la transition écologique de la ville tout en les incitant à en être acteurs, explique Christian Gros, maire de Monteux. En créant ce conseil participatif, la commune se dote d'une instance consultative qui permet de recueillir les avis des Montiliens qui 'pratiquent' la ville au quotidien : citoyens, représentants des associations, professionnels, jeunes... Grâce à leur expertise d'usager, ils seront les porte-paroles de l'ensemble des Montiliens. Leurs avis, leurs idées, leur retour d'expérience nous permettront, à nous élus, de prendre des décisions éclairées et adaptées aux attentes des Montiliens.

« Une instance consultative pour ceux qui 'pratiquent' la ville au quotidien. »

Ecrit par le 26 novembre 2024

Ce conseil citoyen sera amené à débattre sur des sujets fondamentaux et structurants pour les prochaines années tels que la mise en œuvre de la transition écologique, l'organisation de la sensibilisation des citoyens aux questions qui y sont liées (tri sélectif, nouvelles habitudes de déplacement et de consommation, etc.), les relations avec les quartiers, la concertation avec les riverains et les usagers d'un projet, les budgets participatifs, etc.

Ce conseil participatif sera composé de 54 membres :

- 24 citoyens tirés au sort,
- 10 conseillers municipaux (dont 2 de l'opposition),
- 8 représentants d'associations,
- 4 personnes ressources désignées par le maire,
- 4 conseillers municipaux Jeunes,
- 4 conseillers municipaux Enfants.

La parité femme/homme sera respectée dans tous les collèges. Chaque membre du conseil citoyen (en dehors des conseillers municipaux enfants et jeunes), devra être inscrit sur la liste électorale. Si pour la commune « l'objectif est de façonner ensemble une ville où il fait bon vivre au quotidien », le maire rappelle qu'il n'a pas attendu sur cet outil pour favoriser la participation citoyenne sur son territoire.

« L'objectif est de façonner ensemble une ville où il fait bon vivre au quotidien. »

« A Montoux, la démocratie participative et la concertation avec les citoyens existent depuis longtemps : conseils citoyens, commissions extramunicipales, conseil municipal d'enfants et jeunes, réunions de concertation, sondages, boîte à idées sur le site internet, etc, insiste Christian Gros. Ce nouveau conseil participatif est un tournant, une avancée majeure : il va permettre à la commune de répondre encore mieux à l'attente de proximité et d'implication des citoyens et de co-construire avec eux l'avenir. »

(Vidéo) Apt : Enedis mise sur les mobilités douces

Ecrit par le 26 novembre 2024



Enedis vient de lancer l'expérimentation d'un nouveau moyen de transport testé par l'un de ces techniciens à Apt. Il s'agit d'un vélo triporteur à assistance électrique qu'utilise désormais Yann Seveon, technicien à l'origine de cette initiative, affecté à la base opérationnelle locale du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

« Conscient de l'impact écologique au quotidien de l'utilisation d'un véhicule thermique mais aussi de la difficulté de stationner dans le centre-ville d'Apt, je trouvais pertinent de tester l'utilisation, en toute sécurité, d'une solution mobilité douce pour nos interventions techniques, » explique ce dernier dont la mission est de préparer et mettre en œuvre des interventions et chantiers sur le réseau public de distribution électrique.

Utiliser un vélo électrique plutôt qu'un véhicule thermique

« A Apt cette année, plusieurs chantiers de renouvellement de câbles électriques voient le jour, explique Enedis. En préparant l'un de ces chantiers, le technicien s'est rendu compte que les nombreux trajets entre la base opérationnelle d'Enedis à Apt et le lieu du chantier, soit 3km, pourraient tout à fait se

Écrit par le 26 novembre 2024

réaliser en vélo à assistance électrique. D'autant plus que ce trajet se ferait sur piste cyclable quasi intégralement. »

Encourager les initiatives des salariés et prendre en compte la réalité du terrain

« L'objectif aujourd'hui n'est pas de généraliser l'utilisation du vélo à assistance électrique pour tous les techniciens de l'entreprise, précise cependant Bertrand Girard en charge de la prévention chez Enedis. Il s'agit plutôt d'encourager des initiatives de salariés, de prendre en compte certaines réalités du terrain et de capitaliser sur ces expériences ».

En effet, sur Apt le groupe a tenu, avant tout, à tester l'initiative sur une intervention précise avec un trajet bien identifié et, surtout, que l'ensemble des conditions a été étudié pour que les déplacements puissent se faire en toute sécurité. « La prévention sécurité est une priorité chez Enedis », insiste Bertrand Girard

2° flotte électrique de France

Pour Enedis, cette initiative s'inscrit pleinement dans le développement de sa flotte de véhicules 'verts'. « L'engagement d'Enedis pour la mobilité électrique est une réalité, complète Emilie Blondel, chargée de missions à la direction territoriale du Vaucluse d'Enedis. Au-delà de notre flotte électrique qui est la deuxième en France, de nos missions de raccordement des bornes de recharge et notre accompagnement des projets des collectivités territoriales, on accompagne également des initiatives comme celle de Yann aujourd'hui »

Un engagement pour la mobilité électrique et la transition énergétique qui se traduit notamment par une forte implication d'Enedis afin d'accompagner de développement des réseaux de bornes de recharge. Premier acteur hexagonal dans ce domaine, Enedis rappelle que « l'essor considérable des véhicules électriques ou hybrides (essence/électricité) rechargeables devrait nécessiter l'installation de 700 000 bornes de recharge publiques et 6 millions de bornes privées d'ici à 2030 ».

Expérimentation en partenariat avec Syndicat d'énergie vaclusien

Dans ce cadre, Enedis pilote plusieurs expérimentations aux côtés de partenaires institutionnels ou industriels. Ainsi en Vaucluse, [la direction départementale dirigée depuis quelques mois par Sébastien Quiminal](#) porte un projet appelé 'aVEnir' aux côtés de 11 autres acteurs dont le SEV84 (Syndicat d'énergie vaclusien). Cette expérimentation vise à accompagner le véhicule électrique avec la nécessaire intelligence de sa recharge. Il a pour objectif de mettre au point différentes situations de pilotage de la recharge, en particulier la possibilité d'utiliser l'électricité de la batterie pour la réinjecter sur le réseau ou d'alimenter un autre usage par exemple.

« Pleinement engagée dans la transition écologique, Enedis est partenaire des acteurs de la mobilité électrique pour créer les conditions de son développement à grande échelle partout et pour tous », explique Pierre-Henry Marcelino, chef de projets mobilité électrique chez Enedis.

Écrit par le 26 novembre 2024

Tourisme durable : 13 établissements vauclusiens décrochent le label 'Clef verte'

Treize établissements vauclusiens apparaissent dans le dernier palmarès de 'La Clef verte', premier label de tourisme durable au monde pour les hébergements touristiques et les restaurants. Six campings (à Apt, Gordes, Bédoin, l'Isle-sur-la-Sorgue et Lagnes), quatre hôtels (à Lagnes, Bédoin, Pertuis, l'Isle-sur-la-Sorgue) ainsi que trois villages et centres de vacances (à Vaison-la-Romaine, Buoux et Apt), figurent parmi les 714 lauréats de l'édition 2021.

Ce sont donc deux établissements de plus que dans la [précédente édition](#) qui comptait 11 établissements distingués. Chez nos voisins, le nombre d'établissements labellisés pour leur engagement en faveur d'une pratique éco-responsable s'élève à 24 pour les Alpes-Maritimes, 20 pour le Var, 19 pour les Bouches-du-Rhône, 6 pour les Hautes-Alpes, 6 pour les Alpes-de-Haute-Provence, 16 pour le Gard, 11 pour l'Ardèche et 3 pour la Drôme.

Plusieurs critères d'évaluation permettent d'apprécier l'engagement des établissements : mise en œuvre d'une politique environnementale et d'une démarche socialement responsable, gestion intelligente des déchets (réduction à la source, collecte et recyclage), maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, achats responsables (en particulier pour l'alimentation et l'entretien) et sensibilisation active de la clientèle. Le processus de labellisation prévoit des audits réguliers et la collecte de preuve pour attester du sérieux de la démarche des établissements. Développé en France depuis 1998, le label 'Clef verte' est, par le nombre d'établissements labellisés et par son antériorité, le premier écolabel pour les établissements touristiques en France.

Rhône : 1re évaluation mondiale sur la pollution des plastiques dans un fleuve

Ecrit par le 26 novembre 2024



La [CNR \(Compagnie nationale du Rhône\)](#), concessionnaire unique du Rhône et [l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) lancent, à partir du 1er avril prochain, 'Plastic-Rhône' la première étude mondiale sur les mécanismes de pollution par le plastique dans un fleuve.

Ce projet, mené en partenariat avec de nombreux laboratoires de recherche* et piloté par la startup occitane [Plastic@sea](#), durera 2 ans. Il s'agira d'évaluer ces rejets de plastique, de la source jusque dans la mer. Actuellement, on estime déjà que 80% de ces déchets en mer viennent des fleuves, principalement sous forme de micro-plastiques.

L'impact sur la planète est considérable puisque le plastique est désormais considéré comme le grand marqueur de l'ère géologique de l'Anthropocène. Dans nos océans et mers, les prévisions actuelles estiment que la masse de plastique deviendra équivalente à la quantité de poissons d'ici 2050. En Méditerranée, on prévoit que la concentration de plastique augmentera de 8% d'ici 2030, alors que les concentrations de micro-plastiques y sont déjà très élevées. Une situation qui met en danger les écosystèmes marins et la santé des populations.

Écrit par le 26 novembre 2024

« 100% des fleuves sont pollués par les plastiques. »

« Les fleuves sont malgré eux les principaux vecteurs de micro-plastiques dans les mers, qui causent des dommages incalculables à la nature et aux hommes, expliquent les partenaires de cette expérimentation. Alors qu'il faut agir à la source des pollutions, les flux de plastiques dans le continuum fleuve-mer sont encore mal connus. L'objectif est de procéder à un état des lieux de la pollution plastique dans le fleuve et mieux connaître les mécanismes de fragmentation des plastiques rejetés dans la mer Méditerranée. »

L'expédition de la fondation [Tara Océan 'Micro-plastiques 2019'](#) réalisée sur 9 grands fleuves européens, dont le Rhône, a permis de montrer que 100% des fleuves sont pollués par les plastiques. La majorité des plastiques retrouvés est déjà sous forme de micro-plastiques impossibles à collecter et que les micro-plastiques sont de véritables 'éponges à polluants' avec un effet délétère sur la faune des grands fleuves et des océans.

S'il est quasi-impossible de les collecter une fois en mer, de nombreux scientifiques promeuvent des actions avant le déversement des déchets en mer. L'objectif du projet 'Plastic-Rhône' est donc d'appréhender ces mécanismes afin de mieux lutter contre cette pollution.

« Agir avant que les plastiques ne se déversent dans la mer. »

Pour cela, l'expérimentation se déroulera en 3 étapes. La première phase vise à réaliser un suivi de la pollution plastique (macro, micro et nanoplastiques) sur 5 points stratégiques le long du Rhône. Pour les macro-plastiques, environ 100 copies identiques d'objets en plastique récoltés lors d'une opération de nettoyage seront positionnés en cinq points stratégiques du fleuve. L'évolution des positions GPS de ces objets sera suivie en temps réel sur un serveur distant pour tous les objets connectés. Des prélèvements de macro-déchets seront également effectués sur les berges du Rhône, selon des protocoles établis au niveau européen. Pour les micro- et nano-plastiques, ils seront analysés dans l'eau du fleuve à partir d'embarcations légères.

Ensuite, il faudra comprendre la fragmentation de ces plastiques grâce à débris de différentes tailles et à différents degrés de vieillissement qui seront disposés dans des nasses le long du gradient de salinité fleuve-mer. « Leur degré de fragmentation sera suivi à des temps réguliers pendant 2 ans pour comprendre l'évolution de leur état en fonction des variations saisonnières et annuelles. »

Enfin, il s'agira d'estimer les volumes de ces flux vers la mer et plus particulièrement lors des phénomènes de crues.

**Le projet 'Plastic-Rhône' piloté par la société Plastic@Sea repose sur la complémentarité entre CNR (Compagnie Nationale du Rhône), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et la fondation Tara Océan. Il s'appuiera également sur les expertises pluridisciplinaires de différents laboratoires publics spécialisés dans le domaine de la pollution plastique en milieu aquatique : le bureau d'études Tenum, le CNRS, l'université de Toulouse (Laboratoire des interactions moléculaires et réactivités chimiques et photochimiques, IMRCP), l'université de Perpignan (le Centre de formation et de recherche sur les environnements méditerranéens, Cefrem) et Sorbonne Université (Laboratoire d'océanographie*

Ecrit par le 26 novembre 2024

microbienne, Lomic).

Etat-major : RES



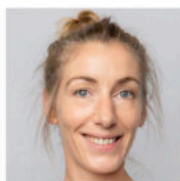

Jean-François Petit




Yann Bardet



Pascal Craplet



Clémentine Huber



Martin Lemaistre



Jean-Luc Lopez



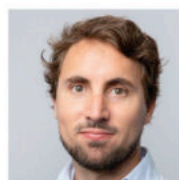
Sébastien Mellinger



Julie Moreau



Céline Spitzhorn



Francisco Varela



Ludovic Ferrer

Dirigé en France par son directeur général [Jean-François Petit](#) (58 ans - ESTACA, HEC Paris) depuis 2018, le groupe britannique [RES](#) (Renewable energy systems Ltd) est la plus grande entreprise indépendante d'énergies renouvelables au monde spécialisée dans l'éolien terrestre et offshore, le solaire, le stockage et la transmission et distribution d'électricité (plus de 20 GW de projets à travers le monde pour un portefeuille d'actifs opérationnels de 7 GW). Présent sur le marché français depuis 1999, la division hexagonale est issue de la co-entreprise française Eole-Technologie et de RES. Implantée dans la zone de Courtine à Avignon, la société s'est longtemps appelée Eole-Res avant de devenir définitivement RES en 2015.

Au sein de son siège social (modèle d'environnement durable avec ses ombrières photovoltaïques, ses

Ecrit par le 26 novembre 2024

terrasses végétalisées, ses nombreux dispositifs de recyclage et même son potager !), le directeur général peut notamment s'appuyer sur son directeur financier & IT, [Yann Bardet](#) (37 ans - DSCG, ESARC Montpellier), son directeur des affaires publiques, [Pascal Craplet](#) (59 ans - ENA, INHES) ainsi que sa directrice juridique, [Clémentine Huber](#) (40 ans - HEC/ESCP-EAP, Barreau de Paris).

L'équipe de direction de cette entreprise ayant développé plus de 1,5 GW de projets éoliens et solaires depuis plus de 20 ans France (soit les besoins annuels en électricité de près de 2 million de personnes évitant l'émission de 1,7 million de tonnes de CO2), compte également dans ses rangs [Martin Lemaistre](#) (49 ans - Diplôme d'Etude Supérieures Comptables et Financières, DESS IAE d'Aix en Provence), en charge de la direction 'Gestion d'actifs', [Jean-Luc Lopez](#) (46 ans - Ecole nationale supérieur d'Arts et Métiers Paris tech) à la tête de la direction 'Ingénierie & construction' et [Sébastien Mellinger](#) (44 ans - Ecole d'ingénieurs du CESI Nantes, Master Spécialisé Management QSE) responsable HSE.

[Julie Moreau](#) (43 ans - Maîtrise LEA & commerce international Nantes, Master RH Avignon, Master Coaching professionnel Aix), directrice 'RH, amélioration continue et innovation', [Céline Spitzhorn](#) (46 ans - DESS, Université de Toulouse), directrice 'Solaire' et [Francisco Varela](#) (41 ans - Instituto tecnológico Buenos Aires, EUREC), directeur 'Eolien & stockage' et [Ludovic Ferrer](#) (39 ans - Mines Nancy/IFP School, IEP de Paris), nouveau responsable commercial complètent cette équipe de direction comptant 240 collaborateurs en France pour un chiffre d'affaires 2019 de 74,63M€.

Goult : suppression d'un dépôt sauvage près du Calavon

Ecrit par le 26 novembre 2024



Dans le cadre de l'opération 'rivière propre', le [Parc naturel régional du Luberon](#) (PNRL) et la [commune de Goult](#) viennent de procéder à la suppression d'un dépôt sauvage à La Virginière près du Calavon-Coulon.

L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre du plan de gestion 2021-2025 des 5 zones humides du Calavon-Coulon, récemment intégrées au réseau des [Espaces naturels sensibles \(ENS\) du Département du Vaucluse](#), a permis de collecter plus de 10 tonnes de déchets (gravats, plastique, ferraille et bois). Après avoir été triés, ces derniers ont été évacués vers la déchèterie du Sirtom (Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères) de la région d'Apt, partenaire technique de cette opération.

Habitats naturels à forte valeur patrimoniale

« La parcelle concernée, incluse dans le site Natura 2000 'Le Calavon et l'Encreme', présente des habitats naturels à forte valeur patrimoniale (ripisylve et terrasse alluviale sableuse) qui sont le siège de vie de nombreuses espèces animales et végétales, dont la Bassie à fleurs laineuses, une plante rare et

Écrit par le 26 novembre 2024

protégée au niveau régional) », explique le Parc naturel régional du Luberon. La réhabilitation de la parcelle se poursuivra dans les prochaines années avec la suppression progressive des cyprès qui s’y développent et qui tendent à acidifier le sol où pousse la Bassie à fleurs laineuses. »